

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 2177-4 et 2281-1

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Saint-Léonard et celles demeurant dans les zones contiguës de l'arrondissement de Saint-Léonard et des arrondissements d'Anjou, de Montréal-Nord, de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, de Rosemont—La Petite-Patrie et de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, que lors de sa séance ordinaire tenue le 2 février 2026, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté les projets de règlements suivants :

- Règlement numéro 2177-4 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177) afin d'assurer la concordance au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal (24-017);*
- Règlement numéro 2281-1 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement sur la démolition d'immeubles (2281) afin d'assurer la concordance au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal (24-017).*

Des assemblées publiques de consultation seront tenues sur ces projets de règlements, **le mercredi 11 février 2026, à 17 h 30, à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de ces assemblées publiques de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera les projets de règlements, ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les modifications réglementaires contenues aux projets de règlements visent à assurer une concordance au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal (24-017).

Ces projets de règlements ne contiennent pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Les documents relatifs aux projets de règlements sont disponibles pour consultation sur le site Internet de l'arrondissement (montreal.ca/saint-leonard).

Fait à Montréal, le 3 février 2026.

La Secrétaire d'arrondissement par intérim

Sara Parent St-Laurent, notaire